

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 7 JANVIER

## Les deux doigts de la main

Le *Parti ouvrier* de M. Allemane est d'une lecture instructive : il donne d'excellentes nouvelles de l'union socialiste. C'est merveille de voir comme ces bons amis s'entendent admirablement.

Tout d'abord, on raconte une petite histoire de quartier. Il paraît que dans le quartier des Carrières-d'Amérique, dont M. Picau, socialiste broussien, est conseiller municipal, un certain M. Warnault, guesdiste, est venu s'établir coiffeur et candidat. M. Warnault essaye de « décréper » M. Prudent-Dervillers, député de la circonscription, et surtout M. Picau. Entre socialistes, on se joue de ces tours dès que frétille l'appât d'un mandat à conquérir. Tant il y a que le *Parti ouvrier* accuse M. Warnault de s'allier sans pudeur aux opportunistes, aux radicaux, voire aux boulangistes, pour arriver à ses fins intéressées...

Autre guitare, même air. L'autre jour, M. Toussaint, député *allemaniste* de Paris, rendait visite à M. Goullé, député politique en la prison de Sainte-Pélagie. Or, M. Millerand étant venu également ce jour-là, M. Goullé fit prévenir M. Millerand et lui dit : « M. Toussaint est « dans nos murs » ; voulez-vous le voir ? » M. Millerand « du haut de sa dignité, aurait refusé cette politesse ». (Nous citons ici le texte même du *Parti ouvrier*.) Et ce journal ajoute : « Pourquoi cette morgue prétentieuse, lorsqu'elle n'est pas légitimée ? Est-ce une feinte ou une insulte calculée ? » Il paraît que M. Millerand est mécontent des députés *allemanistes* parce qu'ils n'auraient pas fait leur devoir lors de l'expulsion de M. Jaurès. Quel devoir ? Mystère et canard sauvage ! De quoi s'indigne-t-on ? Le propre du député ouvrier n'est-il pas de se trouver toujours à point nommé, dès que sa présence est nécessaire ou qu'on prévoit des atouts à ramasser, ailleurs qu'à la Chambre ou que dans sa circonscription ? C'est élémentaire, cela. Et M. Allemane nous pose un lapin irraisonné.

Enfin, pris de fringale, le *Parti ouvrier* croque M. Guesde qu'il écrase sous son vrai nom de « Mathieu Bazile ». Le journal de M. Allemane évoque les nombreuses « fumisteries » de M. Guesde ; il lui rappelle son expulsion du parti ouvrier pour des « agissements louches » ; il le met au défi de se présenter dans les réunions qu'organise à Paris le comité de la grève générale...

C'est assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas, car, il est, dès à présent, surabondamment démontré que l'union socialiste marche sur doubles roulettes.

## LA DÉGRADATION DE DREYFUS

Comme il n'avait pas eu le courage de se pendre ou de s'ouvrir les veines et qu'il se résignait à boire la honte jusqu'à la lie, on l'a dégradé, avant-hier matin, devant cinq mille soldats, devant tout Paris qui n'a cessé de le huer, de le siffler, de lui jeter à la face les cris : « A mort le traître ! A mort le lâche ! A mort le Judas ! »

Ceux qui ont vu ce spectacle et entendu ces rugissements ne les oublieront jamais.

A neuf heures, il arrivait dans la cour de l'Ecole militaire, le nez chaussé de son éternel lorgnon, la face sèche, impassible, hargneuse, marchant du pas automatique et saccadé des soldats allemands. Quand il s'arrête, le greffier lit la sentence accentuée par le général Darras qui prononce gravement et lentement les terribles paroles : « De par la loi, nous vous dégradons ».

Et il riposte : « Je suis innocent ! Vive la France ! » Des mots qui auraient dû lui brûler la bouche en sortant de sa gorge. L'adjudant de la garde républicaine Bouxin vient interrompre ses mensonges. Il arrache les galons du képi, les boutons, la jugulaire, les parements, les pattes des épaulettes, la bande rouge de son pantalon. Un instant, l'incartate lève les bras. Est-ce pour empêcher l'adjudant de continuer l'œuvre de flétrissure ? On ne sait. Mais voici que le sous-officier arrache le sabre, le casse sur son genou et en jette aux pieds du répugnant juif les tronçons dont le public attendait qu'il le souffletât. On déboutonne le ceinturon et le fourreau tombe sur le sol avec un bruit sourd aussi lugubre, plus lugubre même, dans la circonstance actuelle, que le bruit du couperet de Deibler.

— On dégrade un innocent, miaule-t-il de reproche : « A mort ! » riposte la foule qui le lapiderait ou le déchirerait en morceaux si elle n'était contenue par les soldats.

Voici la fin du supplice trop court au gré des spectateurs. De son même pas mécanique, son lorgnon vacillant sur l'arête du pif crochu, mâchonnant sa moustache rousse, il passe devant le front des bataillons et fait le tour du carré. Son calvaire piétiné, des gendarmes lui mettent les menottes et le hissent dans la voiture cellulaire.

N'oubliez pas que la date de cette exécution, 5 janvier, est l'anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc III.

On dit que, avant de pénétrer dans la cour de l'Ecole, il aurait prononcé cette phrase dont un journal affirme l'authenticité :

« Je suis innocent. Si j'ai livré des documents à l'étranger, c'était pour amorcer et en avoir de plus considérables ; dans trois ans, on saura la vérité, et le ministre lui-même reprendra mon affaire. »

Il ne lui manquait plus que cela pour l'achever : doubler l'aven qui consacre et justifie le châtiement d'une bêtise qu'un enfant n'eût point risquée ! Vouloir nous convaincre que l'Allemand serait assez sot pour brocanter de secrets avec lui, pour lui rendre la monnaie de notre sang qu'il vendait ; c'est plus que de la niaiserie, c'est du détraquage, de l'inconscience au grand complet.

Décidément, sous tous les rapports, il n'a pas volé son crucifément. Maintenant, on va l'envoyer se traiter aux îles du Salut. Bonne idée : sa condamnation est en effet notre salut.

## INFORMATIONS

### Les candidats aux Ecoles militaires

Le *Journal officiel* publie l'avis suivant relatif aux dispositions transitoires de l'annexe du 1<sup>er</sup> octobre 1894 à l'instruction du 13 mars 1894 sur l'aptitude physique au service mili-

taire, en ce qui concerne les candidats aux Ecoles militaires :

« Les conditions nouvelles de l'annexe du 1<sup>er</sup> octobre 1894 seront applicables en 1895 aux candidats aux diverses Ecoles susmentionnées.

Toutefois, les candidats aux Ecoles de Saint-Cyr, de Saint-Maixent, du service de santé militaire de Lyon, ainsi que les candidats vétérinaires-stagiaires à l'Ecole de Saumur qui ont déjà concouru en 1894 pour ces mêmes Ecoles, ne seront pas tenus de satisfaire, en 1895, aux conditions de cette annexe et bénéficieront des dispositions antérieurement en vigueur pour l'admission aux Ecoles considérées.

La faveur concédée sera limitée au concours de 1895.

Afin de permettre aux jeunes gens dans ces conditions de bénéficier de cette disposition, ils devront, en prévision de la délivrance, par les commandants de bureaux de recrutement, du certificat d'aptitude exigé soit pour l'inscription au concours, soit pour l'admission dans les Ecoles susmentionnées, demander au ministre de la guerre, sous le timbre des directions d'armes intéressées, une pièce justificative établissant qu'ils se sont présentés, en 1894, au concours d'admission pour les Ecoles ressortissant respectivement de ces directions. »

### Les recrues

Le ministre de la guerre s'efforce, par tous les moyens possibles, de supprimer les rouages inutiles et dispendieux de l'organisme militaire.

Si le Parlement ratifie son projet, les jeunes soldats n'auront plus à passer par le bureau de recrutement pour rejoindre les corps de troupe auxquels ils sont affectés.

Il gagneront directement et individuellement, au jour fixé par leur ordre d'appel sous les drapeaux, la garnison où ils doivent être incorporés.

Il n'y aura d'exception que pour les recrues envoyées en Corse, en Algérie et en Tunisie, qui s'y rendront en détachement.

### Problème résolu

Au ministère de la guerre, commission des inventions :

Le progrès du fusil, au point de vue patriotique, appelle des perfectionnements correspondants dans la manière de s'en servir. A quoi bon la portée de fusil au-delà de mille mètres, si le tireur ne voit pas le but ?

Il y a plus. S'il s'agit d'un but que son étendue permet de distinguer à deux kilomètres, compagnie ou batterie, à quoi bon tirer dessus si l'on ignore la distance où se trouve le but, et, par conséquent, la hausse qu'il faut employer ?

Ce problème, très important pour les tirs de guerre, vient d'être résolu par un capitaine de l'Ecole normale de tir de la façon la plus heureuse ; et cette invention promet de rendre des services d'une importance capitale, surtout à l'artillerie.

### Démission de M. le Maire du Mans

M. Rubillard, député, maire du Mans, de nouveau en désaccord avec l'administration supérieure à propos de la question des hospices, a donné, samedi, au Conseil municipal, sa démission de maire.

Le Conseil l'a prié d'ajourner cette démission jusqu'à ce qu'une délégation nommée en

séance ait exposé l'affaire en litige au ministère de l'intérieur.

### Un scandale au pays Lochois

Le *Courrier Lochois* et la *Touraine républicaine* annoncent la découverte de fraudes énormes commises par un important personnage de l'arrondissement de Loches, maire de sa commune, dit-on, et fort connu par ses assiduités auprès de M. Wilson.

Il ne s'agirait de rien moins que de fausses déclarations, concernant des vins de sucre, fabriqués en telle quantité que la récolte de deux hectares de vignes se trouvait transformée en centaines et en milliers d'hectolitres de vin ; en outre, il est question de découvertes de marchandises détournées de l'actif d'une importante faillite, etc.

Décidément l'amitié de Wilson n'est pas « un bienfait des dieux ».

### Les mineurs de Carmaux

Les mineurs viennent de refuser les propositions de la compagnie sur l'application de la loi des retraites des mineurs. Les ouvriers ne veulent faire aucun versement complémentaire, estimant que les ressources sont suffisantes pour garantir les droits acquis.

Les mineurs demandent, en outre, à la compagnie qu'elle continue à verser les 20,000 francs d'économies réalisées sur la vente de la poudre et à assurer, comme par le passé, les pensions aux veuves.

Il paraît inévitable que les deux parties aient recours à une commission arbitrale.

## L'AFFAIRE DES CHEMINS DE FER DU SUD

### Une nouvelle arrestation

M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, sur mandat de M. Dopffer, a procédé hier matin à l'arrestation de M. Louis Sourdillon, ex-administrateur de la *Nation*, actuellement rédacteur à la *Cocarde*, sous l'inculpation d'extorsion de fonds au détriment de la Société des chemins de fer du Midi de la France.

A Marseille, des perquisitions auraient été faites chez une notabilité financière de la ville à propos de la même affaire.

## Dépenses administratives

On lit dans le *Gaulois* un article très intéressant sur la façon dont vivaient en 1870-71, au moment de la Commune de Marseille, les prétendus défenseurs du peuple :

Le Midi est bruyant, mais c'est un genre de tapage tout spécial dont retentissent aujourd'hui les échos de la Canebière.

Il y a eu, là aussi, des tripotages, il y a des arrestations, certains comptes laissent à désirer comme limpidité.

Mais cela n'est pas absolument nouveau.

Vous n'avez qu'à vous rappeler 1870. C'était alors une tradition dans l'administration d'être logé, nourri, blanchi, chauffé et même raccommo-

dé. C'est ce que me rappelait la lecture très récréative des comptes de la préfecture des Bouches-du-Rhône. On y trouve de tout, et c'est parfois à se tordre. C'est une bonne chose pour la postérité que les écrits restent.

Faisons une légère et courte incursion là-dedans :

La galant rîe française d'abord. Voici six bouquets, acquittés en bloc par les « six bouquetières réunies », ci, 30 fr.

La table ensuite. Comme dit si bien Harpagon, on doit manger pour vivre et non vivre pour manger. Lisons : oiseaux, perdreaux, bec-fins, écrevisses, cailles, vol-au-vent, volailles, truffes, champignons, grives, lièvre, saucissons, ris-de-veau, etc., 205 fr.

Dessert : bouteilles de sirop divers, bombes glacées, petits-fours, punch, cambacérés.

On ne peut pas manger sans boire, n'est-ce pas ? Aussi voilà du malaga, château Lafitte 1858, château-Margaux 1853, château-Larose 1858, château-Graves et château-Médoc, de plus en plus 1858. Voilà des caisses de cognac, puis 1,100 litres de vin ordinaire, et du marsala, et du vermouth, et du vinaigre et de la chartreuse.

Passons sur le poisson : bouillabaisse, dorades, langoustes, soles, merlans, etc., et sur les londrès...

Voici de superbes bottes à l'écuycère, des étouffes pour robes, des draps, tabliers, torchons, serviettes, nappes, chemises « blanches », que sais-je ?

Voici une malle d'« un mètre », des bougies, des paquets de tabac. Voici le blanchissage, et même le ressemelage, selon que l'indique la facture : « Reçu la somme de 90 centimes, que j'ai payé pour le raccomodage d'une paire de souliers. » N'oublions pas le voyage de « 2 cavaller, 8 chevaux ; 2 jour den le département des Bouches-du-Rhône. Savoire : Fraix, mangère, couchet ». Enfin, deux courses de voiture pour la « poursuite d'espions, de jésuites suspects et de conspirations ».

Après celle-là, il faut tirer l'échelle, n'est-ce pas ?

Mais on voit que la cité à laquelle Paris envie sa Canebière ne contemple pas pour la première fois des « comptes fantastiques ».

Paul Roche.

### Une manifestation de l'Esprit ancien

Un prêtre du Finistère vient d'être victime d'une vengeance politique. M. l'abbé Dagorn, curé de Landévenec, se trouvait sur la place de la paroisse d'Argol, quand survint M. Jacques Gourmelon, un des chefs du parti radical de l'endroit. M. Gourmelon rentra de la chasse avec son fusil à deux coups chargé. Apercevant le curé de Landévenec, il le prit pour le curé d'Argol avec lequel il est en guerre, et, sans dire un mot, arma son fusil, visa à la tête et tira. L'abbé Dagorn tomba à terre et le second coup ne l'atteignit pas.

Le meurtrier fut aussitôt arrêté par les témoins de cette scène : il paraissait surexcité par la boisson, mais savait bien ce qu'il faisait.

L'état de l'abbé Dagorn est très grave, on

espère cependant le sauver. On lui a retiré de la tête et de la figure plus de trente grains de plomb.

### REVUE HEBDOMADAIRE

6 janvier 1893.

L'année a en général bien commencé pour nos grandes valeurs, bien qu'il se soit produit le jour de la liquidation des valeurs une tension des reports qui reste inexplicable. D'autant plus que l'abondance des disponibilités est considérable et que le taux de l'escompte dans toute l'Europe occidentale est plus bas qu'on ne l'a jamais vu à cette époque.

La Bourse vient de démontrer le caractère nettement accidentel de ce qui s'est passé en liquidation.

Les cours qui avaient faibli ont repris sur toute la ligne, et il paraît régner sur le marché une grande confiance dans la possibilité d'une nouvelle poussée de hausse.

Le 3 0/0 est à 101.80 ; le 3 1/2 à 107.90.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 923.75. On sait que très peu de porteurs des obligations communales sorties au tirage du 5 décembre ont demandé le remboursement. Ils ont préféré subir la réduction d'intérêt.

Le Crédit Lyonnais après un léger temps d'arrêt dans son mouvement en avant qui n'a pu que lui être salutaire a repris à 847.50.

La Société Générale qui développe ses agences en province est à 473.25.

Il faut s'attendre à un mouvement en avant qui est absolument logique. Les bénéfices de l'exercice courant sont sensiblement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le Comptoir National d'Escompte s'est avancé à 565.

Très bonne tenue de nos grands chemins. Le Lyon s'inscrit à 1,415, l'Orléans à 1,500. On attend pour le 11 courant la décision du Conseil d'Etat au sujet de la durée des garanties.

Les obligations des Chemins de fer économiques ont un bon courant de demandes.

L'action de la Compagnie d'exploitation des chemins de fer Orientaux s'inscrit à 545.

Le Suez après une très légère réaction a repris ses plus hauts cours. C'est la valeur d'avenir par excellence.

Les actions de la Compagnie parisienne du Gaz ont sensiblement repris.

L'Italien a repris le cours de 87 et finit à 87.05. Il rapporte encore 4.75 0/0.

La Rente extérieure a été l'objet d'un vif mouvement en avant que nous avions bien prévu ; dernier cours 74 1/4.

Les valeurs ottomanes ont eu cette semaine un marché un peu plus animé que par le passé.

Très bonne tenue des fonds russes et des fonds autro-hongrois.

Il est probable que cette année l'effort des capitalistes se portera avec raison sur les fonds d'Etat qui tout en ayant encore des côtés périlleux sont notoirement en marche vers des réformes sages.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

### Bulletin Météorologique du 7 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessous 2°
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 4°
Midi,	757 m/m	au-dessous 3°
Hausse,	> m/m	
Baisse,	> m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 4°

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### CONCOURS

#### Pour la Légion d'honneur et la médaille militaire

Parmi les officiers, sous-officiers et soldats figurant aux tableaux de concours pour la Légion d'honneur et la médaille militaire, nous relevons les noms suivants :

##### Pour la croix d'officier de la Légion d'honneur

M. Durel, chef d'escadron, directeur de l'atelier d'artillerie de Saumur.

##### Pour la croix de chevalier

MM.

Collignon, lieutenant adjoint au trésorier, à l'Ecole d'application de cavalerie.

Défait, sous-intendant de 3<sup>e</sup> classe à Saumur.

##### Pour la médaille militaire

MM.

Monier, sergent infirmier à l'Ecole d'application de cavalerie.

Conyat, cavalier de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Vassal, cavalier de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Guillot, brigadier de cavaliers de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Nolin, cavalier de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Querilleux, cavalier de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Viennet, cavalier de manège à l'Ecole d'application de cavalerie.

Schmitt, adjudant à l'Ecole d'application de cavalerie.

Joulain, gendarme à Doué-la-Fontaine.

Girre, maréchal des logis de gendarmerie à Fontevault.

#### Distinction honorifique

Par décret, une médaille d'honneur a été accordée à :

M. Aubin (Florent), garçon de magasin dans la maison Bourrasseau-Bellanger, à Saumur.

#### RECRUTEMENT

### Classe de 1894

Fixation des lieux et heures du tirage au sort

#### ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Doué-la-Fontaine, le lundi 21 janvier, à 9 heures, à la mairie.

Vihiers, le lundi 21 janvier, à 2 heures, à la mairie.

Saumur (Nord-Ouest), le samedi 26 janvier, à 1 heure, à la mairie.

Saumur (Sud), le mardi 29 janvier, à 1 heure, à la mairie.

Gennes, le mercredi 30 janvier, à 2 h. 1/4, à la mairie.

Saumur (Nord-Est), le samedi 2 février, à 1 heure, à la mairie.

Montreuil-Bellay, le lundi 4 février, à 2 h. 1/2, à la mairie.

#### ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ

Beaufort, le lundi 21 janvier, à 2 heures, à la mairie.

Durtal, le mardi 22 janvier, à 9 heures, à la mairie.

Noyant, le vendredi 25 janvier, à 10 heures, à la mairie.

Seiches, le samedi 26 janvier, à 9 heures, à la mairie.

Longué, le lundi 28 janvier, à 9 heures, à la mairie.

Baugé, le vendredi 1<sup>er</sup> février, à 10 heures, à la mairie.

#### Légion d'honneur

Le Journal officiel enregistre la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Le Bon, secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire.

#### Ephémérides

6 janvier 1709. — La gelée commença ce jour et dura 18 jours. Elle fut universelle et si extrême que tout fut perdu, blé, vignes, arbres et principalement tous nos noyers d'Anjou. Des hommes et des bestiaux gelèrent aussi dans les étables. Avant la gelée, le blé était à bon marché, et il ne valait que 40 sous le boisseau, et après il fallut obliger, par justice, ceux qui en avaient d'en porter au marché. Au mois de février, il ne valait encore que 20 sous, puis 40, ensuite 60 sous... Le quart de sel vaut 14 livres, la pipe de vin 150 livres. — (Registre de la Chapelle-d'Aligné.)

#### AMBILLOU

##### Volailles dérobées

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, M. Arsan-deau, aubergiste à Ambillou, entendit crier une pintade de sa basse-cour, se leva et n'apercevant personne dans cette cour, regagna son lit. Le lendemain matin, en visitant son poulailler, il s'aperçut qu'on lui avait soustrait la pintade alarmée, six poulets et une cane qu'il estime 19 fr. Aucune trace et pas de soupçons.

#### ANGERS

Nous lisons dans le Patriote la phrase suivante relative aux Fourneaux économiques d'Angers tenus par les Sœurs de charité :

« Les Fourneaux économiques comme ceux d'Angers sont, on peut l'assurer, le modèle du genre. Faire du bien, venir en aide aux classes laborieuses en respectant leur dignité, en faisant appel à l'esprit de fraternité, voilà l'une

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Les matelots luttèrent comme ils pouvaient. Ils luttèrent bien. Kerdistel s'était fait amarrer sur la passerelle, et de là jetait ses ordres. L'eau salée trempait ses vêtements, les collant au corps, brûlant et déchirant l'épiderme. Les mains laissant des traces rouges instantanément lavées, aux manœuvres et aux filières. Ça et là quelques hommes tombaient, se brisant la poitrine aux espars brisés ou se fracassant le crâne sur le bordage. Mais le cadavre n'attendait pas longtemps la sépulture, une lame venait qui lui faisait un lincoln d'écumé ; une autre emportait le mort ou le mourant pardessus les bastingages.

Dans le salon, Hira, les yeux dans la vague, ne voyait plus, n'entendait plus. Certes, ce n'était pas la première tempête qu'elle traversait. Elle en avait l'expérience, mais celle-ci avait un caractère particulier de violence, une féro-

cité insigne entre toutes. Jamais la jeune fille n'avait vu les flots faire preuve d'un tel acharnement ; jamais elle ne leur avait connu cette soudaineté d'attaque qui prévient et déconcerte les moyens de défense de l'adversaire. La pensée de la mort venait jeter dans son esprit une lueur funèbre, comme si, pour la première fois, elle eût pris connaissance de la grande, de la suprême leçon. Pourtant, n'avait-elle pas vu mourir ? Ce n'était point dans une tempête, c'était dans un jour calme, sous un firmament pur, que Louis Raimbault s'était éteint. Pourquoi, dans le cauchemar de ce cyclone, cette fin tranquille avait-elle pour Hira des sourires ironiques ?

Et puis, ce qui était le plus cruel, c'était de mourir là, si près du bonheur extrême ! A quelques milles à peine, Philippe luttait peut-être, lui aussi, contre le trépas.

Que pèse de plus qu'un yacht un vaisseau de guerre dans les caprices de la mer ? — Ils allaient peut-être mourir tous les deux, mourir ensemble, — et pourtant séparés, lui ignorant sa présence, elle ne la connaissant que trop.

Ah ! si du moins elle eût pu lui offrir sa vie, son âme, dans un baiser, dans une étreinte, dans un sourire, dans un simple regard, le

dernier ! Si elle eût pu nouer, au moment suprême, ses mains aux mains de Philippe, pour qu'ils s'unissent devant Dieu et pour l'éternité, pour que la vague les ensevelît en commun ! — Mais non, cette consolation ne lui serait pas donnée.

Quelle fièvre avait-elle commise pour être ainsi châtiée ? Est-ce que, depuis dix-huit mois, elle n'avait pas épuisé la coupe des souffrances ? Que pouvait-il lui rester à endurer ?

Hira s'était levée.

Elle parcourait fiévreusement le salon dans tous les sens. Aussi enfermée qu'elle pût être, les bruits du dehors n'en venaient pas moins jusqu'à elle. Chaque coup de la vague lui paraissait broyer la coque, et la jeune fille se sentait envahir par cette morne terreur de la fin, qui pétrifie les volontés. La révolte de son énergie contre une telle mort croissait en proportion. Elle ne voulait pas mourir là, dans cet étroit espace, enfermée pour ainsi dire dans une bière anticipée.

La porte du salon s'ouvrit, Soonamookée entra, précédée de Dhole. La vieille femme, résignée et muette, vint s'accrocher sur un tabouret aux pieds de sa maîtresse. Le chien, qui, fixant sur elle des yeux pleins d'un vague

trouble, laissa échapper une longue plainte. Puis il se tut, et vint lécher la main de celle qui ne pouvait lui donner le salut.

La jeune fille sentit des larmes mouiller ses paupières.

Ainsi, ces deux êtres qui l'aimaient, si différents l'un de l'autre, l'animal et la créature humaine, accepteraient leur sort auprès d'elle, estimant qu'ils n'avaient point d'autre chose à attendre ou à désirer ! Seule, elle protestait contre la destinée ; elle refusait de se courber sous la loi fatale, justifiant la parole de Pascal, demeurait supérieure à ces éléments qui l'écrasaient, ignorants eux-mêmes de leur avantage.

Il y eut dans le salon un moment de grand silence. Et pendant ce silence, la mer put rugir et battre à son aise la frêle carcasse. D'une main presque indifférente, Hira se mit à caresser la tête et le museau de Dhole. Presque allongé, le museau sur les genoux de la jeune fille, l'animal ne la quittait pas du regard.

Hira se mit à parler avec le ton de l'accent dont elle eût modulé un chant.

— Est-ce que nous allons mourir, mon bon chien ? La mer va-t-elle nous prendre et nous

des meilleures formes de la bienfaisance, et l'on peut dire que presque partout où elle s'exerce sous celle-ci, elle a eu les plus heureux résultats. »

#### Au Lycée d'Angers

Parmi les promotions accordées aux fonctionnaires du Lycée, dit le *Patriote*, nous regrettons sincèrement de ne pas trouver celle de notre compatriote et ami, M. Verrier. Ce fonctionnaire, âgé de 34 ans, ayant 37 ans de services, est de troisième classe depuis 42 ans.

Son éloge n'est plus à faire et cet oubli est vraiment inexplicable.

#### Mort subite

M. Louis Guignard, un des meilleurs musiciens de l'*Harmonie Angevine*, âgé de 23 ans, est mort subitement dans la nuit de vendredi à samedi.

M. Louis Guignard avait passé la soirée de vendredi avec ses parents dans une famille amie. Il rentra chez lui avec eux et se coucha. Le lendemain matin, M. Guignard père alla pour réveiller son fils, mais ce dernier ne donnait plus signe de vie.

Un médecin, aussitôt appelé, n'a pu attribuer aucune cause à cette mort.

#### Concours Hippique de Nantes

Le Concours hippique de l'Ouest, à Nantes, aura lieu, cette année, du 3 au 10 mars.

Les engagements seront reçus, à la Préfecture de la Loire-Inférieure, le lundi 25 février, avant 5 heures du soir.

#### État Civil de Saumur

##### Publications de mariage

Auguste-François Favreau, employé de chemin de fer, à Bressuire, et Marie-Clémentine Pédeau, domestique, à Saumur.

Auguste-Eugène Grellier, chapelier, et Marie-Angeline Alazard, cuisinière, tous deux à Saumur.

##### MARIAGES

Le 5 janvier. — Etienne-Germain Driane, vannier, a épousé Léonie-Françoise Le Clainche, chapeletière, tous deux à Saumur.

Le 7. — Louis-Auguste Bloudeau, employé de commerce, a épousé Maria-Alix-Julia Pelletier, lingère, tous deux à Saumur; — Gaston Poirier, typographe, a épousé Marie-Anne Pasquier, lingère, tous deux à Saumur.

##### DÉCÈS

Le 6 janvier. — Jean Cesbron, sabotier, 57 ans 1/2, époux de Eugénie-Alexandrine Mougnaut, rue Saint-Nicolas, 40.

Le 7. — Fernand-Louis Rebeix, 3 ans 1/2, rue Notre-Dame, 53.

rouler pour toujours? — nos corps du moins, car elle ne roulera que nos corps? et toi, mon pauvre Dhole, vas-tu disparaître tout entier? — Il n'y a pas d'immortalité pour toi?

Elle parlait, ne se rendant point un compte exact de ses paroles, — flottant peut-être déjà dans cette torpeur inconsciente qui fait la mort moins redoutable de près que de loin.

La *daïe* éleva la voix :

— Tout renaît, ma fille, — prononça-t-elle. — Les plantes, les bêtes et les hommes vont d'un mouvement inégal vers la tombe et vers la lumière. Mais Dieu n'a rien créé pour le détruire. Tout meurt et tout repaît.

— Tout meurt et tout repaît! — répéta Hira, l'œil vague et la voix dolente, mais avec un pâle sourire sur ses lèvres. — L'amour renaît-il aussi, lui? Philippe! Philippe!

Et derechef le silence se fit.

Tout à coup la porte s'ouvrit de nouveau.

Kerdistel parut.

Il était pâle et ruisselant d'eau salée. Ses sourcils froncés, son visage contracté, disaient assez quel combat se livrait en lui.

Il s'avança vers la jeune fille, Hira devina l'angoisse que le rude homme de mer s'efforçait en vain de dissimuler.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

LUNDI 7 JANVIER 1895

Représentation populaire

Moitié prix à toutes les places

UNE REPRÉSENTATION DE :

## Les Deux Orphelines

Drame en 8 actes, par MM. Dennery et Cormon.

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours ». A quoi s'applique donc cette phrase? Au **Tapioca Riis**. Demandez-en chez votre épicer, en exigeant sur le paquet la marque de fabrique qui consiste en un **trèfle à quatre feuilles** et vous m'en direz des nouvelles.

## Chronique Agricole

Comment faut-il défoncer la terre pour planter les vignes américaines?

Lorsque, au temps qui a précédé l'invasion du phylloxéra, on avait à planter une terre en vigne, dans le Haut-Anjou, on creusait de profondes tranchées, en mélangeant la terre du sol et du sous-sol, sans souci d'un échec à intervenir.

Le fond de la tranchée était garni de fagots d'ajonc, d'épine noire, de grande bruyère; parfois on recouvrait cet amas de brindilles et de feuilles d'une épaisse couche de fumier, puis on remplissait la tranchée de terre et on y plantait les « chevelures ».

Dans le Bas-Anjou, on préparait le sol soit à la main, soit avec une forte charrue, on fumait quelquefois, et à ce milieu plus ou moins bien préparé, on confiait ou de simples broches que l'on avait fait stratifier au préalable la tête en bas, ou des boutures racinées, élevées en pépinière, et la vigne venait à la fortune du temps.

Cet heureux âge a disparu de l'horizon viticole. Aujourd'hui, les vignes américaines greffées sont plus susceptibles, plus délicates.

Elles veulent un lit plus ameubli, plus aéré, pour être puissantes, généreuses et durables.

Que faut-il conserver de ces anciennes méthodes qui nous ont été transmises?

Absolument rien. C'est très radical, je le sais, mais le radicalisme est nécessaire en pareille matière; si l'on veut réussir, il faut rompre avec le passé.

En général, la réussite d'une plantation est d'autant mieux assurée, que le sol qui doit la porter a été plus profondément et plus complètement ameubli.

Je me hâte de dire qu'à toute règle générale, il y a une exception, qui, nous appre-

nait-on au temps de notre prime jeunesse, la confirme.

Cette exception se rapporte aux terres à sous-sol marneux ou crayeux.

Dans un milieu bien divisé, par le labour à bras ou par la traction, les radicelles des portegreffes américains, qui sont plutôt traçantes que plongeantes, ne rencontrent aucune difficulté pour s'étendre dans le sol divisé; elles s'en emparent et ne tardent pas à l'occuper si complètement qu'à leur seconde année elles s'entrelacent d'une rangée de ceps à une autre.

L'ameublissement parfait du sol a, de plus, l'avantage de tenir toujours la couche arable ouverte à l'action de l'air. Or, l'aération du sol facilite la production des nitrates et l'assimilation de l'acide phosphorique, agents indispensables de la nutrition des végétaux. On conçoit par ailleurs que plus la masse de la terre se rapproche de la division moléculaire, plus les radicelles sont à même de saisir leurs aliments sous une forme davantage assimilable.

Il faut dire encore que dans une terre régulièrement défoncée, les eaux pluviales pénètrent et se conservent mieux. L'évaporation se produit plus lentement que dans un sol incomplètement remué, parce que les lois de la capillarité sont rompues par la division des particules terreuses. Or, des boutures confiées à un fond qui garde de la fraîcheur ont plus de chances de reprise que si elles sont confiées à un milieu asséché.

Quand on se trouve en présence d'une terre dont la couche arable se confond avec le sous-sol, sur une assez grande profondeur, il y a tout intérêt à remuer et à ameublir la masse sur une profondeur de cinquante centimètres.

Cette division des couches superficielles et profondes, de même composition minérale, s'obtient soit au moyen du labour à bras, soit avec les puissantes charrues actionnées par les treuils à manège ou à vapeur.

Mais si l'on doit travailler des terres siliceuses en dessus et argileuses en dessous, il faut y regarder de plus près.

Il n'y a aucun intérêt à ramener l'argile à la superficie du sol. Il faut au contraire laisser le sous-sol argileux, compact, à sa place, et ce résultat s'obtient facilement et économiquement par ce que l'on appelle le défoncement en deux temps.

On fait une ouverture qui permet de travailler la couche arable proprement dite, de la remuer et de la diviser, et on attaque le sous-sol compact sur une profondeur de quinze à vingt centimètres sur place et en le laissant en place.

L'importance d'un labour profond et bien exécuté est indéniable. Prenez deux plantations de vignes greffées, de même âge, placées, l'une à côté de l'autre, dans un terrain de nature et de richesse minérale identiques. L'une

repose sur une partie incomplètement remuée, mal défoncée; l'autre, au contraire, est placée dans une partie entièrement ameublie. La dernière a le double de vigueur de la première.

Je pourrais, si je le voulais, citer à l'appui de mon affirmation des vignobles qui ont été aménagés sur des terres mal préparées; ils « ne vont plus » et l'on est à la veille d'arracher, si ce n'est déjà fait.

(A suivre.)

## LA PETITE SCIENCE

### BOUCHONS IMPERMÉABLES

Les bouchons trempés dans une mixture de deux tiers de cire vierge et un tiers de suif de bœuf, et placés ensuite le gros bout en bas, sur une pierre ou sur une plaque de fer qu'on met dans un four chaud jusqu'à ce qu'ils soient secs, acquièrent la propriété de ne laisser aucun passage aux parties subtiles des liquides les plus forts et les plus spiritueux.

Ces bouchons garantissent parfaitement les vins et ne leur communiquent aucune odeur.

### VERNIS POUR CUIVRE

Pour préserver de l'oxydation les objets en cuivre on peut se servir d'un vernis dont voici la composition :

Benzine . . . . . 4 parties.  
Essence de thérébentine 1 —  
Copal dur . . . . . 1 —

Si on a soin de recouvrir le cuivre de plusieurs couches de ce vernis, très résistant, on protège d'une façon efficace le cuivre contre l'action des agents extérieurs.

### Marché de Saumur du Samedi 5 Janvier

Froment-commerce, l'hectolitre	13 50	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	13 15	Veau	2 40
Méteil	10 30	Mouton	2 40
Seigle	7 50	Porc	1 80
Orge	—	Poulets la couple	4 50
Avoine	8	Dindonneaux	15
Sarrasin	10	Oies	5 50
Haricots blancs	30	Canards	12
Haricots rouges	24	Beurre le kilog.	2 60
Fèves	—	Œufs la douzaine	1 10
Noix	14 50	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	15	—	50
Sel les 100 kil.	15	—	30
Son	10	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	41	— les 52 kilog.	500
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. 0.26 66	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. 0.20	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
		Charbon de terre	4

### Cours des Vins.

#### Rouges.

Souzay et environs	la barrique	70 à 80
Champigny	—	70 à 80
Varrains	—	70 à 75
Bourgueil	—	70 à 80
Restigné	—	70 à 75
Chinon	—	70 à 75

#### Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	65 à 70
Ordinaires, environs de Saumur	—	60 à 65
Saint-Léger et environs	—	65 à 70
Varrains et environs	—	60 à 65
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	50 à 55
La Vienne	—	50 à 55

Le Gérant, L. DELAUNAY.

sa poitrine :

— Philippe! Philippe! Vous m'aviez pourtant dit que vous m'arracheriez s'il le fallait à la mer. Venez, Philippe! Venez à mon secours. Car la mer va me prendre et elle me prendra pour toujours.

Mais la plainte s'envola, perdue, dans l'effroyable vacarme de la tourmente. Le yacht était maintenant en travers des lames qui le roulaient et le jetaient l'une à l'autre comme elles auraient fait d'une épave. Les meubles, les tableaux, les objets d'art de ce salon naguère si coquet n'étaient plus que des débris que chaque coup de mer lançait violemment contre le plafond et le bordage inférieur.

Alors Soonamookée se leva. La vieille Indienne convertie, qui de son fatalisme d'autrefois avait gardé le sentiment de la soumission aux ordres de Dieu, s'approcha de son enfant. Une incomparable majesté, une tranquille confiance mettaient leur auréole sur le front de la nourrice. Avec une douce autorité, elle appuya la main sur le bras d'Hira.

— Prions, ma fille, — dit-elle.

La jeune fille se secoua. Elle se couvrit du signe de la rédemption, elle s'agenouilla, les mains unies à celles de la *daïe*.

En ce moment, une détonation vibrante éclata au-dessus de leurs têtes. Le canon de l'« Alcyone » jetait son appel de détresse. La porte fut violemment repoussée. Un homme se dressa sur le seuil, le visage rayonnant d'une infernale joie.

(A suivre.)

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

**CONTRE** les Rhumes (Grippe), Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine, constatée par 40 Médecins des Hôpitaux de Paris. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Etudes de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n° 1, Et de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

### A VENDRE

SUR LICITATION

EN UN SEUL LOT

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet.

### DEUX MAISONS

Réunies en une seule

Sises à Saumur, rue de la Tonnelie, n° 6 et 8, et rue de la Cocasserie, n° 2 et 4.

L'ADJUDICATION aura lieu le Lundi 4 Février 1893, à deux heures du soir.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par défaut faute de comparaître contre le sieur Lucien Durand, ci-après nommé, par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré et signifié ;

Et aux requête, poursuites et diligences de :

1. Madame Elisabeth Durand, épouse de M. Auguste Brihard, négociant, avec lequel elle demeure à Saumur, et de celui-ci, tant en son nom personnel que pour l'autoriser et assister ;

2. Et de M. Arthur Durand, facteur rural, demeurant à Vihiers ;

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> HENRY LECOY, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée, numéro 1 ;

En présence ou lui dûment appelé de :

M. Lucien Durand, charbon, demeurant ci-devant à Saumur, rue de la Tonnelie, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Il sera, le lundi quatre février mil huit cent quatre-vingt-quatre, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-daté, procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérissur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles dont la désignation suit :

### DÉSIGNATION

Deux maisons réunies en une seule, sises à Saumur, rue de la Tonnelie, numéros 6 et 8, et rue de la Cocasserie, numéros 2 et 4, élevées partie sur caves et partie sur terre plein, comprenant :

Rez-de-chaussée, premier, deuxième et troisième étage ; greniers au-dessus, joignant par devant la rue de la Tonnelie, au nord M. Molloy, au midi la rue de la Cocasserie et à l'ouest MM. Richard et Molloy ;

D'un revenu net de 4,250 fr.

Sur la mise à prix de 16,000 fr

Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

LECOY.

Enregistré à Saumur, le janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, le n° 10. Regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, n° 1 ;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire

à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et depositaire du cahier des charges ;

3<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

### A VENDRE MAISON

A Saumur, rue du Portail-Louis, 45, occupée par M<sup>me</sup> Guignard.

### A CÉDER

### CAFÉ du Théâtre

LONG BAIL

S'ADRESSER AU CAFÉ, PLACE DE LA BILANGE, 6, SAUMUR.

### A VENDRE

Deux Caniches noirs, 6 mois, pure race.

S'adresser au Raisin-de-Bourgogne, rue du Portail-Louis.

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'a dresser au bureau du journal.

Toute demande d'adresse ou de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

### A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

### A. BOURDOIS, TRATEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Punch, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson

Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

ACTUELLEMENT

Exposition des Nouveautés pour Noël et le Jour de l'An

### ÉPICERIE NOUVELLE

### EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr. 20

Prâlines, 0 - 90

Pâtés de foies gras Deschandelières, depuis 1 - 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe POUPEE mécanique.

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Étrennes.          | 10. lot. Un litre Elixir.            |
| 2. - Une terrine foies gras.          | 11. - Un litre Mener.                |
| 3. - Une bouteille exquis Guignolet.  | 12. - Un sac chocolat surfin         |
| 4. - Une bott. boudoir.               | 13. - Un sucre de pommes.            |
| 5. - Un sac marrons glacés.           | 14. - Une bouteille Champagne.       |
| 6. - Une caisse mandarines.           | 15. - Un exquis Guignolet.           |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne.    | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie.    | 17. - Un sac fondants surfins.       |
| 9. - Une boîte Madeleines de Commerc. | 18. - Un litre liqueur.              |

Saumur, imprimerie Paul Godet.

# ÉPICERIE CENTRALE P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

## Produits Alimentaires Félix POTIN.

### Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

### CHEMINS DE FER

#### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25
Chartres			9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 23
Courtalain (départ)	3 05	6	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32		4 53
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10				5 26
Noyant-Ménon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40				5 56
Linières-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8				6 16
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26
Vivv	10 27	12	1 30	3 51	8 17				6 33
SAUMUR(Orl.)arr.	10 46	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49		6 44
(départ)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55		6 54
Nantilly (arrivée)		12 26		4 26	8 41				7 01
SAUMUR(État)ar		12 37		4 39	8 52				7 12
(départ)		12 40		4 45	8 52				6 05
Nantilly (départ)		12 27		4 27	8 43				6 14
Chacé-Varrains		12 33		4 23	8 49				6 20
Brézé-Saint-Cyr		12 42		4 30	8 56				6 27
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	6 40		7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50		8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44		11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45		2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49			4 56

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Semi dirsr	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
Bordeaux			5 40		7 05				3 35
Saintes			9 2		9 47				7 15
Niort			10 42		11 25				9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 46	10 35	11 53	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1			9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9			9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14			9 41
SAUMUR(État)ar.	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
(départ)	7 20	10 50		2 40		6 5			soir
Nantilly (départ)	7 30	11		2 50		6 16			
SAUMUR(Orl.)ar.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
Vivv	7 56	11 38		3 18		6 43			
Blou	8 4	11 41		3 26		6 52			
Vernantes	8 15	11 52		3 40		7 6			
Linières-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20			
Noyant-Ménon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 34	11 44		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25	7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15		

#### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Expr. soir
Nantes (départ)	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35	
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1	
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41		6 13			
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22			
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31			
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23	
(départ)	7 45	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28	
Vareannes	7 59	11 26	1 10	4 41		7 15			
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	4 4	6 1	7 33	11 48	2 47	
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13	
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06	
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5	8 10	39	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn. Direct	Expr. Direct	Omn. Direct	Omn. Direct	Expr. Direct	Mixte Direct	Expr. Direct
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5	12 22	3 51
Vareannes	7 5	10 19		6 29	8 16	12 39	
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57
(départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32
Saint-Martin	7 34			7 1	8 43		1 48
Saint-Clément	7 40			7 7	8 49		1 57
Les Rosiers	7 48			7 14	8 56		2 6
La Ménitrie	7 59	11 12	3 26	7 24	9 4	1 35	2 21
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22
Nantes (arrivée)	11 14		5 52		12 14	3 50	6 15

#### LA FLÈCHE A SAUMUR

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 45	11 16	Chinon	7 36	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	Port-Boulet	8 5	4 58
Chinon (arr)	9 4	1 5	Saumur (arr)	8 27	7 16

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 45	1 1	Bourgueil	7 55	12
Port-Boulet	8 44	1 30	Port-Boulet		